

Bourg-lès-Valence, le 7 juillet 2026

**Mmes et M. les Maires de la Drôme
Mmes et M. les Présidents
d'intercommunalité**

Objet : solidarité incendie Diois

Mmes et M. les Maires,
Mmes et M. les Présidents d'intercommunalité,

Comme vous le savez, **le territoire du Diois fait face depuis plusieurs jours au plus important incendie de forêt intervenu dans la Drôme depuis au moins 30 ans.**

Nos collègues Maires et leurs équipes sont entièrement mobilisés pour mettre en œuvre les mesures nécessaires aux côtés des de l'Etat, des services d'incendie et de secours et des forces de l'ordre.

Plusieurs villages ont été évacué par précaution.

L'action des sapeurs-pompiers force, une fois de plus, notre admiration et nous devons leur témoigner notre totale reconnaissance pour savoir affronter ce brasier avec courage et professionnalisme.

Je tiens aussi à rendre un hommage particulier à nos collègues les Maires de Die, Barsac, Solaure-en-diois et Montmaur-en-Diois qui font face à ce drame avec courage et détermination.

Aux côtés de la population et des élus du territoire, ils ont mis en place une incroyable chaîne de solidarité humaine, faisant la preuve, une fois de plus, de l'efficacité irremplaçable des élus locaux et des services qu'ils déploient sur le terrain.

Afin que nous puissions leur témoigner notre soutien de façon concrète, je vous proposerai une action de solidarité qui pourra prendre la forme de l'octroi d'un soutien financiers de la part de nos collectivités.

Pour apporter une réponse adaptée, nous devons néanmoins attendre que la crise se stabilise pour qu'ils puissent nous préciser leurs besoins. Nous pourrons apporter notre aide sur le long terme, car les séquelles de ce drame seront sans doute importantes.

Je vous tiendrai informés dès que possible.

Bien fidèlement,



**Nicolas DARAGON
Président
Vice-Président de l'AMF
Maire de Valence**